

DESTINATAIRES : Directions des études
Membres réguliers et associés du comité des affaires internationales
Responsables internationaux
Responsables de la mobilité

EXPÉDITRICES : Mireille Poulin, coordonnatrice réseau – mobilité internationale
Pamela Pashaei, chargée de programmes de mobilité internationale

DATE : 14 juin 2023

OBJET : Programme de soutien à la mobilité professionnelle des cégeps – appel
de candidatures pour des projets du Volet 1 et Volet 2

Bonjour,

La Direction des affaires internationales (DAI) de la Fédération des cégeps lance un appel de projets dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilité professionnelle des cégeps* pour l'année scolaire 2023-2024.

Ce programme remplace le programme de soutien à la mobilité enseignante et comporte maintenant deux volets, l'un destiné au personnel enseignant et l'autre au personnel non enseignant.

Dépôt des demandes au volet 1 – personnel enseignant

Les projets des membres du personnel enseignant visant la réalisation de projets de recherche, l'offre de cours ou de séminaires à titre de professeur-invité ou encore l'appropriation de nouvelles connaissances auprès de spécialistes et partenaires canadiens (hors Québec) ou internationaux dont le départ est prévu **entre le 1^{er} novembre 2023 et le 30 avril 2024** peuvent être soumises dès maintenant via ce [formulaire en ligne](#). La date limite pour le dépôt de ces demandes a été fixée au **26 septembre 2023**.

Une allocation maximale de 3 000 \$ peut être allouée pour un projet se déroulant sur une période de huit (8) jours ou plus de travail sur le terrain. L'allocation couvre le coût de transport aérien de même que les frais de séjour.

Dépôt des demandes au volet 2 – personnel non enseignant

Les demandes du personnel non enseignant visant la réalisation de projets de recherche, la prospection de partenaires ou la réalisation d'activités d'appropriation de modèles, de pratiques ou d'outils auprès de spécialistes et partenaires canadiens (hors Québec) ou internationaux dont le départ est prévu entre le **1^{er} novembre 2023 et le 31 janvier 2024** peuvent être soumises dès

maintenant via ce [formulaire en ligne](#). La date limite pour le dépôt de ces demandes a été fixée au **26 septembre 2023**.

Une allocation maximale de 1 500 \$ peut être allouée pour un projet se déroulant sur une période de cinq (5) jours de travail sur le terrain et d'un maximum de 3 000 \$ pour un projet se déroulant sur une période de huit (8) jours de travail ou plus. L'allocation couvre le coût de transport aérien de même que les frais de séjour.

Paramètres et critères du programme

Les paramètres du programme, les formulaires de dépôt de projet ainsi que des **guides de présentation d'une demande** sont disponibles sur notre [site Internet](#). Toutes les demandes seront évaluées en fonction des critères qui y sont énumérés. **Les balises et objectifs propres aux deux volets du programme sont distincts**, assurez-vous d'en prendre connaissance.

Voici **quelques remarques** susceptibles d'aider à la rédaction d'une demande :

- Les projets déposés ne doivent pas être confondus avec des projets d'accompagnement de stages d'étudiants, de validation de milieux de stages, de supervision de stagiaires ou de participation à des colloques.
- Le programme de séjour ne doit pas être composé d'une série de visites d'établissements, mais plutôt centré sur le travail auprès d'un ou deux **partenaires reconnus**. Un programme composé de multiples visites d'établissements devra être justifié par des objectifs spécifiques à rencontrer.
- Chaque personne peut recevoir une seule allocation par période de douze mois.
- Seules les **demandes complètes seront analysées** : formulaire rempli en ligne, lettre d'appui de la direction, lettre d'invitation du partenaire canadien ou étranger, calendrier détaillé des activités (jour par jour) ainsi que curriculum vitae de la personne.

Webinaires

Deux webinaires auront lieu dès la rentrée afin de présenter les particularités des deux volets du programme.

- Un webinaire pour le **Volet 1 – personnel enseignant**, le 30 août 2023 de 10 h à 11 h 30. Pour vous y inscrire, [cliquez ici](#).
- Un webinaire pour le **Volet 2 – personnel non enseignant**, le 31 août 2023 de 13 h 30 à 15 h. Pour vous y inscrire, [cliquez ici](#).

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec la Direction des affaires internationales à dai.programmes@fedecegeps.qc.ca